

Comme l'a dit le très honorable Arthur Meighen, ancien sénateur et ancien premier ministre du Canada, la principale fonction du Sénat "est de voir à ce que les grands principes à la base du Dominion soient strictement respectés dans les lois du pays, de rédiger des lois qui tiennent compte des réalités de la vie commerciale, d'examiner et de modérer les dispositions adoptées dans l'autre Chambre, de façon à ne pas décourager l'entreprise ou restreindre l'embauchage sans raison suffisante; de s'opposer aux méfaits de l'esprit de parti d'où qu'ils viennent, et de donner au moins à l'opinion publique le temps et l'occasion de réfléchir et de se faire comprendre; de ne pas se laisser conduire par des appels au sentiment ou par les accès passagers du caprice politique, mais de prêter l'oreille au comptable, à l'ouvrier, au patron, à l'employé et au sans-travail, et de s'assurer que les mesures finalement adoptées seront d'une juste et facile application... Voilà la fonction pour laquelle le Sénat a été institué, voilà la fonction dont il doit s'acquitter pleinement et courageusement."

TRAVAUX DU SÉNAT—AJOURNEMENT

L'honorable M. BALLANTYNE: L'honorable sénateur dirait-il à la Chambre quand elle s'ajournera et pour combien de temps? Si je comprends bien, il n'y aura pas d'autres discours sur l'Adresse, et nous aurons à examiner les crédits de l'armée après l'étude de la conférence de San-Francisco.

L'honorable M. KING: J'ai l'intention de proposer que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera demain, reste ajourné jusqu'à mercredi soir de la semaine prochaine. Je crois que nous pouvons agir ainsi en toute sûreté. Comme nous le savons tous, la tâche principale du Parlement à la présente session porte sur les subsides. Le débat de la Chambre des communes sur le sujet que nous avons étudié aujourd'hui sera bientôt terminé, et je n'ose pas remettre à plus tard que mercredi la réunion du Sénat. Les affaires peuvent aller plus vite que nous nous y attendons. Le débat sur la présente résolution peut aller jusqu'à la semaine prochaine. Afin de permettre aux honorables sénateurs qui ont l'intention de quitter la capitale demain, je propose que nous nous réunissions demain à deux heures. Je ne crois pas que les autres honorables sénateurs en souffrent.

(Le Sénat s'ajourne à demain, à deux heures de l'après-midi.)

SÉNAT

Jeudi 29 mars 1945.

La séance est ouverte à deux heures de l'après-midi, Son Honneur le Président étant au fauteuil.

Prières; affaires courantes.

L'hon. M. KING.

LA CAPITULATION DE L'ALLEMAGNE— NOUVELLE PARUE DANS UN JOURNAL

QUESTION DE PRIVILÈGE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'honorable J. H. KING: Avant l'appel de l'ordre du jour, je désire soulever la question de privilège afin de faire une déclaration. J'ai remarqué dans le numéro du mercredi 28 mars, de l'*Evening Journal* d'Ottawa qu'on me prête les paroles suivantes:

"On peut s'attendre à la capitulation d'ici quelques jours", déclare M. King.

L'honorable J. H. King, leader du Gouvernement au Sénat, a déclaré hier soir à la Chambre haute que la tournure de la guerre pourrait entraîner la capitulation de l'Allemagne "d'ici quelques jours".

Je n'aurais pas relevé la chose si le *Journal* n'avait pas publié dans son édition de ce matin le commentaire suivant:

Le leader du gouvernement au Sénat, l'honorable M. King, laisse entendre que l'Allemagne peut capituler "d'ici quelques jours". Nos généraux ne sont pas tout à fait aussi optimistes, ou du moins ils ne sont pas aussi catégoriques.

Des VOIX: Oh, oh!

L'honorable M. KING: En réalité, je n'ai pas à me plaindre de ce qu'a rapporté le journal en question, mais j'ai pris la précaution de vérifier mes paroles en examinant le compte rendu des sténographes officiels de cette Chambre. Etant donné le commentaire que je viens de citer et certaines autres observations que j'ai entendues dans divers milieux, je ne veux pas me trouver dans la posture ridicule de quelqu'un qui, sans une connaissance approfondie de ce qui se passe sur le front de l'Ouest, a la témérité de déclarer que la guerre finira "d'ici quelques jours". Je ne m'oppose pas du tout à la publication de mes observations, car elles ont été faites, avec soin et après mûre réflexion, comme on s'en rendra compte. Voici:

Le débarquement heureux de nos troupes en Normandie, suivi de la poussée-éclair à travers la France, avait fait naître l'espoir non seulement chez nous mais chez toutes les Nations Unies que l'Allemagne serait obligée de déposer les armes l'automne dernier. Malheureusement cet espoir ne s'est pas réalisé. Cependant, aujourd'hui l'armée allemande est en déroute tant sur le front de l'Ouest que sur celui de l'Est, et elle se désagrège si rapidement que le Reich pourra être obligé de se rendre sans condition d'ici quelques semaines,—le plus tôt le mieux ce sera.

Cette déclaration me semble justifiée par les nouvelles qui nous parviennent des théâtres de guerre. Le feld-maréchal Montgomery et le général Eisenhower, les mieux en mesure de se prononcer sur ce point, semble-t-il, ont annoncé que les armées allemandes se désagrègent et retraitent en vitesse en ce moment. J'espère que dans quelques se-